

Société romande de philosophie-Groupe neuchâtelois-GenPhil

Conférence publique

M. Cyrille Michon, prof. Université de Nantes
" Croire quelqu'un "

FLSH, salle R.E. 48, le mercredi 18 mai 2022
à 18h15

Résumé

Parmi nos croyances, un bon nombre sont formées sur la base de la simple autorité de ce que l'on nous dit. Alors que le *préjugé* a longtemps eu mauvaise presse chez les philosophes, l'inévitable recours au *témoignage* a fini par réclamer une évaluation épistémologique plus élaborée. Si Hume et ses successeurs ont cherché à en donner une justification inductive, et à maintenir une éthique de la croyance qui oblige à adapter son assentiment aux preuves (de la fiabilité du témoin), le développement récent de l'épistémologie du témoignage a vu la défense de justifications *a priori* de la croyance testimoniale. Mais les deux approches épistémologiques ont en commun d'adopter une conception individualiste de la formation de ces croyances. Partant de l'idée, formulée par Thomas Reid, d'acte social de l'esprit, je voudrais présenter une conception *sociale* de l'acte de croire quelqu'un, à partir d'une analyse de ce qui est en jeu dans le fait de *dire quelque chose à quelqu'un* (informer, asserter), et de l'autorité revendiquée par le locuteur et reconnue par le *croyant*. J'essaierai de voir enfin ce que cette analyse de la *foi* humaine a pour conséquences quant à son évaluation épistémologique.

Les recherches de M. Cyrille Michon portent sur la pensée médiévale, la métaphysique, la philosophie de l'action et la philosophie de la religion contemporaines. Parmi ses publications : Thomas d'Aquin, *Somme contre les Gentils*, Livre I Dieu, Livre II, La création, Paris : GF Flammarion, 1999 ; *Prescience et liberté. Essai de théologie philosophique sur la providence*, Paris, PUF, 2004 ; Guillaume d'Ockham, *Traité sur la prédestination*, collection « Translatio », Paris, Vrin, 2007 ; *Qu'est-ce que le libre arbitre ?* collection « Chemins de savoir », Paris, Vrin, 2011.

Prochaine conférence

M. Andreas Gross, anc. conseiller national, « Comment concilier la démocratie transnationale et la démocratie directe ? » à l'auditoire R.N.02 de la FLSH de Neuchâtel le jeudi 23 juin à 18h15.